ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA FORET, DE LA MER, DE L'ENVIRONEMENT CHARGE DU PLAN CLIMAT ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES PROF. LEE WHITE

Cérémonie d'ouverture
Forum de l'Association technique international des bois tropicaux (ATIBT)

22 Octobre 2019

Shanghai, Chine

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi d'assister à cet important événement qui se tient ici à Shanghai. Permettez-moi tout d'abord de remercier le Ministère des Forêts et des Prairies de la République Populaire de Chine, les populations de Shanghai ainsi que les organisateurs de la conférence tant pour l'invitation que pour l'accueil chaleureux dont nous avons été gratifiés depuis notre arrivée.

Je suis convaincu que cette réunion restera dans les mémoires en tant que tournant marquant la rencontre entre producteurs et consommateurs de bois tropicaux pour discuter d'une nouvelle vision des forêts tropicales. Une vision dans laquelle des entreprises responsables et respectueuses des lois garantissent la survie des forêts tropicales, au sein de concessions bien organisées qui préservent les services écosystémiques que les forêts rendent aux habitants de nos forêts, à nos Etats et à notre planète.

Dans mon pays, le Gabon, l'exploitation forestière à des fins commerciales a démarré en 1889, lorsque les premières grumes d'Okoumé ont été expédiées à Hambourg, en Allemagne. En 1992, à peine plus d'un siècle plus tard, le Président Omar Bongo a déclaré au sommet

de Rio sur la Terre, je cite : « Bien trop souvent, les pays africains se sont sentis obligés de se développer coûte que coûte». Il faisait alors allusion au coût environnemental d'un développement mal planifié d'un continent qui tentait de rattraper le reste du monde. Depuis lors, le Gabon a pris plusieurs mesures afin de créer un nouveau modèle de développement qui préserve le capital naturel tout en assurant le développement de notre pays.

La première grande étape fut l'adoption, en 2001, par le Parlement gabonais, d'un nouveau code forestier qui rend la gestion durable des forêts obligatoire. Ensuite, en 2002, le Président Omar Bongo a annoncé la création de 13 parcs nationaux couvrant 11% des écosystèmes terrestres du Gabon.

Au moment où le président Ali Bongo Ondimba a été élu en 2009, seulement 15% du bois gabonais était transformé sur notre territoire, malgré le fait qu'à l'époque le code forestier exigeait que ce chiffre se situe à 60%. Le Gabon était toujours dans un modèle économique basé sur l'exportation des matières premières brutes sous-évaluées et non transformées pour alimenter le développement hors du continent.

Face à ce constat, le Président Ali Bongo Ondimba a pris une mesure courageuse et déterminante qui a consisté à interdire l'exportation de bois non transformé et a,

parallèlement, créé une zone économique spéciale hors de Libreville, au sein de laquelle des avantages fiscaux ont rendu l'investissement dans la transformation du bois très attractif. Il a également mis en place un plan national climat et, par la suite, une loi sur le développement durable pour s'assurer que les forêts gabonaises continuent de jouer le rôle essentiel d'entonnoir et de réservoir de carbone, un rôle vital dans la lutte planétaire contre les changements climatiques, tout en participant à notre développement économique.

Grâce à ces décisions politiques, nous avons maintenu notre couverture forestière à 88%, notre taux de déforestation en dessous de 0.01%, et avons transformé 21% de notre territoire en aires protégées terrestres.

Lorsque l'exploitation forestière illégale, favorisée par la corruption, a été révélée en 2017, le Président Ali Bongo Ondimba a pris une mesure supplémentaire: rendre la certification FSC obligatoire pour toutes les activités forestières d'ici à 2022.

Ma mission, 130 années après les premières exportations de grumes du Gabon, est de veiller à ce que nous mettions en place une industrie forestière durable qui continuera à produire du bois dur précieux en 2150, en préservant les forêts, les services écosystémiques et en développant notre économie forestière.

A cet effet, nous projetons de poursuivre la transformation locale du bois, coupé de façon durable dans nos forêts naturelles ; mais nous comptons également créer des plantations forestières qui à terme produiront 4 à 5 fois plus de volume de bois. Nous comptons ainsi multiplier notre économie du bois par 10 et créer 50 000 emplois supplémentaires dans le secteur forestier. Notre bois sera certifié à 100% et nous comptons créer les conditions pour veiller à ce que les produits à base de bois gabonais soient légaux, respectueux de l'environnement, inoffensifs pour la biodiversité et profitables aux communautés qui vivent dans les forêts, au pays et à la planète toute entière.

Je suis ici pour transmettre le message selon lequel, c'est le bon moment pour investir dans le secteur forestier au Gabon si vous partagez notre vision et nos valeurs. Je suis convaincu que le Gabon possède un potentiel exceptionnel pour fournir un bois tropical qui nous permettra de faire face aux défis des objectifs de développement durable, de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Si vous partagez ces ambitions, j'aimerai que nous prenions langue pendant mon séjour!

Je vous remercie.